

### CONVOCACTION

Date : 28 mai 2024

Affichée le : 28 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trois juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 25  
Votants : 35  
Pouvoirs : 12  
Absent : 2

**Étaient présents** : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Noureddine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

### LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE : 05 juin 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

le 06 juin 2024

#### Absents représentés

M. BOUKHACHBA  
Mme MOUSSATEN  
Mme FAZAL  
M. PERRIN  
Mme SAKHO  
Mme SOW  
M. ZAHRAOUI  
Mme SENET  
Mme JACQUEMART  
Mme M'BAYE  
Mme MEHADJI  
M. FACCHINI

Pouvoir à M. KHOULA  
Pouvoir à Mme LAMBRE  
Pouvoir à Mme LEHNER  
Pouvoir à Mme MEUNIER  
Pouvoir à M. AKABLI  
Pouvoir à M. DEME  
Pouvoir à M. AÏT MESSAOUD  
Pouvoir à M. MARTIN  
Pouvoir à M. BOULHAMANE  
Pouvoir à M. KA  
Pouvoir à M. NACHITE  
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

#### Absents non représentés

Mme HAMADOUC, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Mariline DUHIN

## 1 **Motion - Pour une reconnaissance immédiate de l'Etat Palestinien et la fin de l'impunité criminelle de Benjamin Netanyahu**

### ■ Rapport de présentation :

#### **Adnane AKABLI, Adjoint**

Devant l'insoutenable horreur de la tragédie de Rafah, le Conseil municipal de la Ville de Creil, réunit le lundi 3 juin, condamne cette guerre qui ne vise qu'à détruire le peuple palestinien.

Au-delà de cette guerre meurtrière, où l'on dénombre plus de 36 000 morts, selon les données de l'UNICEF, nous ne pouvons que réprouber la confiscation de la terre de Palestine de Cisjordanie.

Nous avons une pensée pour nos frères de Bethlehem et Qadoura qui luttent pour leur survie.

Le Conseil Municipal demande ce soir que l'Etat français, par la voix de son Président :

- Condamne la politique et les agissements meurtriers de Benjamin Netanyahu ;
- Se positionne enfin pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien, comme l'ont fait récemment l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ;
- Porte la voix de la France pour suspendre l'accord d'association de l'Union européenne avec Israël ;
- Soutienne la Cour Pénale Internationale qui a demandé l'émission d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de Monsieur Benjamin Netanyahu.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-20  
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 060-216001743-20240606-01\_DEL\_CM030624-DE



■ **Vote**

Votants : 35	Pour : 35	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prends pas part au vote : 2
--------------	-----------	------------	----------------	--------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : De condamner la politique et les agissements meurtriers de Benjamin Netanyahu.

**Article 2** : De se positionner enfin pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien, comme l'ont fait récemment l'Espagne, l'Irlande et la Norvège.

**Article 3** : De porter la voix de la France pour suspendre l'accord d'association de l'Union européenne avec Israël.

**Article 4** : De soutenir la Cour Pénale Internationale qui a demandé l'émission d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de Monsieur Benjamin Netanyahu.

**06 JUIN 2024**

CREIL, le

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

Madame Mariline DUHIN

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance